

Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes

Étude sur les produits de la chaîne d’approvisionnement secondaire dans le secteur forestier canadien

**Mémoire du
Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie,
du caoutchouc, de la fabrication, de l’énergie, des services et industries connexes
(« Syndicat des Métallos »)**



22 novembre 2017

**Syndicat des Métallos
234, av. Eglinton Est
Bureau 800
Toronto (Ontario) M4P 1K7
Téléphone : 416 487-1571
Télécopieur : 416 482-5548**

Table des matières

Introduction.....	3
Aperçu du mémoire.....	4
Secteur forestier canadien	5
Accords commerciaux	6
Investissement dans les usines frontalières	7
Exportations de grumes brutes.....	7
Infrastructure.....	8
Volume de bois récolté	10
Réconciliation avec les peuples autochtones	11
Recommandations.....	11
Conclusion	13

Introduction

1. Le présent mémoire, déposé au nom du Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes (ci-après appelé le « Syndicat des Métallos » ou « les Métallos », concerne l'étude sur les « produits de la chaîne d'approvisionnement secondaire dans le secteur forestier canadien » du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes¹. Le Syndicat des Métallos est reconnaissant de l'occasion qui lui est donnée de formuler des commentaires sur le secteur forestier canadien.

2. Le Syndicat des Métallos est l'un des plus importants syndicats industriels au Canada, comptant plus de 225 000 membres au pays. Contrairement à ce que le nom pourrait laisser entendre, le Syndicat des Métallos fait partie des syndicats canadiens les plus diversifiés, représentant des femmes et des hommes dans chaque secteur de l'économie canadienne, notamment les mines, les soins de santé, l'éducation, les télécommunications et la foresterie. Son effectif dans le secteur forestier est le fruit de sa fusion en 2004 avec le Syndicat des travailleurs de l'industrie du bois et de leurs alliés (I.B.A. Canada). Grâce à cette fusion, le Syndicat des Métallos représente maintenant plus de 18 000 travailleuses et travailleurs forestiers, dont 32 % œuvrent dans la chaîne d'approvisionnement secondaire de l'industrie².

3. Maintenir une industrie forestière forte est non seulement dans l'intérêt des 211 000 Canadiennes et Canadiens dont elle soutient les emplois, ou des 600 localités qui sont tributaires du secteur, mais tout aussi essentiel à la santé de l'économie du pays dans son ensemble³. En 2016, l'industrie forestière a représenté 23,1 milliards de dollars du produit intérieur brut (PIB) du Canada⁴. Le secteur de la chaîne d'approvisionnement secondaire de l'industrie forestière en particulier emploie 92 281 personnes au pays et injecte annuellement

¹ Conformément à l'ordre permanent 108(2), et à la motion adoptée par le Comité le lundi 23 octobre 2017, le Comité a décidé de mener une étude sur les produits de la chaîne d'approvisionnement secondaire dans le secteur forestier canadien.

² Dans le présent mémoire, les expressions « chaîne d'approvisionnement secondaire » et « valeur ajoutée » sont utilisées de manière interchangeable.

³ Ressources naturelles Canada. *L'État des forêts au Canada : Rapport annuel 2017*, page 5.

⁴ *Idem*

4,2 milliards de dollars dans la masse salariale canadienne⁵. Cependant, le secteur connaît un déclin inquiétant depuis longtemps. Le secteur de la valeur ajoutée de l'industrie forestière a perdu 43 477 emplois depuis 2001⁶. Le Syndicat des Métallos soutient que le Canada a intérêt à renverser un tel déclin, et que pour y arriver, il doit mettre au point une stratégie forestière nationale qui reconnaît les divers secteurs distincts, mais interreliés, de l'industrie forestière.

Aperçu du mémoire

4. Le présent mémoire commence par donner un aperçu économique du secteur forestier canadien, faisant ressortir principalement les nombreux avantages que procure l'industrie forestière aux 211 000 Canadiennes et Canadiens qui y travaillent. En effet, la main-d'œuvre de l'industrie forestière bénéficie d'un avantage salarial d'environ 17 %, comparativement aux autres membres de la population active canadienne, ainsi que de conditions de travail leur offrant de solides protections en matière de santé et de sécurité.

5. À cet aperçu initial s'ajoutent des détails sur les nombreux défis que doit affronter l'ensemble de l'industrie forestière, et la chaîne d'approvisionnement secondaire en particulier. Qu'il s'agisse des faibles volumes de récoltes, du financement insuffisant pour les infrastructures ou de la diminution des exportations de grumes brutes, le Canada a besoin d'une stratégie nationale pour relever ces défis. Les tenants précis de la stratégie proposée sont expliqués tout au long de notre mémoire et résumés dans la conclusion.

⁵ Statistique Canada. *Tableau 282-0072 – Enquête sur la population active (EPA). Estimations du salaire des employés selon le genre de travail, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, données annuelles (dollars courants sauf indication contraire), CANSIM (base de données).* (Site consulté le 17 novembre 2017.)

⁶ Statistique Canada. *Tableau 281-0023 – Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH). Emploi selon le type de salariés et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) détaillé, données non désaisonnalisées, annuelles (personnes), CANSIM (base de données).* (Site consulté le 17 novembre 2017.)

Secteur forestier canadien

6. Les Métallos sont fiers de travailler dans certaines des grandes forêts certifiées du monde. Les forêts canadiennes constituent un des principaux moteurs économiques de notre pays. L'année dernière, le secteur forestier a représenté 23,1 milliards de dollars du PIB du pays⁷. Il assure au Canada un avantage économique considérable, tout en respectant des normes parmi les plus rigoureuses au monde en matière de pratiques d'intendance forestière et d'aménagement forestier durable responsables⁸.

7. Du point de vue de la main-d'œuvre, les travailleuses et travailleurs forestiers au Canada enregistrent des taux de syndicalisation élevés. Si on les compare au déclin général de la densité syndicale au sein du reste de la population ouvrière canadienne, les taux de syndicalisation dans le secteur forestier au pays sont demeurés relativement constants, une tendance généralement observée dans le secteur des ressources naturelles⁹. Les effets positifs des secteurs fortement syndiqués, comme la foresterie, sont nombreux. D'abord, grâce à des conventions négociées collectivement, la main-d'œuvre forestière jouit de salaires se situant 17 % au-dessus de la moyenne¹⁰. De plus, dans leurs conventions collectives, les Métallos négocient des règlements rigoureux en matière de santé et de sécurité, qu'ils travaillent dans les forêts ou les usines. Finalement, les conventions négociées collectivement procurent à la classe moyenne au pays des régimes de rémunération qui permettent de soutenir une famille et garantissent une retraite, ce qui réduit le fardeau sur les coffres du gouvernement. En ce qui concerne les travailleuses et travailleurs actifs, les conditions de travail mentionnées ci-dessus constituent de solides indicateurs d'une industrie viable.

⁷ Voir note 3 précitée.

⁸ PEFC. (2017). *PEFC Global Statistics: SFM & CoC Certification: Data September 2017*. Extrait de : <https://www.pefc.org/about-pefc/who-we-are/facts-a-figures>.

⁹ Diane Galarneau et Thao Sohn (2012). *Les tendances à long terme de la syndicalisation*. Statistique Canada. Extrait de : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2013001/article/11878-fra.htm> et Statistique Canada. *Tableau 282-0164 – Enquête sur la population active (EPA). Employés selon la situation syndicale et la classification nationale des professions (CNP), Canada, données annuelles (personnes sauf indication contraire)*, CANSIM (base de données). (Site consulté le 17 novembre 2017.)

¹⁰ Groupe de travail sur la politique forestière d'Unifor (2016). *L'avenir de la foresterie : Vision des travailleurs pour un secteur de la foresterie prospère, durable et équitable*

8. Cependant, des événements comme le conflit actuel sur le bois d'œuvre résineux, les feux de forêt de l'été dernier et l'infestation continue par le dendroctone du pin ont pesé lourd sur l'industrie forestière. En raison de plusieurs saisons hivernales inhabituellement chaudes, l'impact de la pullulation du dendroctone du pin sur la forêt boréale pourrait se poursuivre pendant treize autres années¹¹. Compte tenu des conséquences du changement climatique, et du fait que nous avons connu la pire saison de feux de forêt de notre histoire, l'industrie forestière continuera à se heurter à des défis imprévisibles. Comme les travaux de nombreux analystes le font remarquer, ces défis se feront sentir à l'échelle de la chaîne d'approvisionnement secondaire, les divers secteurs de l'industrie étant inextricablement liés les uns aux autres¹².

Accords commerciaux

9. L'échec des efforts de négociation d'un accord sur le bois d'œuvre résineux avant que ce dernier ne prenne fin a donné lieu à l'imposition de droits antidumping et compensateurs temporaires dévastateurs. On s'attend à ce que le département du Commerce des États-Unis annonce sa décision définitive sur les droits le 18 décembre 2017¹³. Même si les Métallos partagent le point de vue de l'ambassadeur MacNaughton voulant que le Canada ait fait preuve de flexibilité et mis de l'avant des propositions qui appuieraient une résolution, le fait demeure que la U.S Lumber Coalition exerce toujours une énorme influence politique sur la question¹⁴. Par conséquent, les Métallos croient que le conflit est invraisemblablement loin d'être résolu à moins d'un effort concerté du gouvernement fédéral en ce sens.

¹¹ Gouvernement de la Colombie-Britannique. (2015). *Mountain pine beetle in B.C.* Extrait de : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/forestry/managing-our-forest-resources/forest-health/forest-pests/bark-beetles/mountain-pine-beetle>.

¹² Coast Forest Products Association Remanufacturers. *Re-manufacturers Supply Chain Project*. Novembre 2013.

¹³ International Trade Administration. (2 novembre 2017). *Fact Sheet: Commerce finds dumping and subsidization of imports of softwood from Canada*. Extrait de : https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/farming-natural-resources-and-industry/forestry/softwood-lumber/doc_fact_sheet_softwood_lumber_canada_ad_cvd_final_nov_2_2017.pdf.

¹⁴ David MacNaughton. (3 novembre 2017). Lettre à P. DeFazio, J.H. Beutler, R. Larsen, G. Walden concernant un communiqué sur le bois d'œuvre résineux. Extrait de : https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/farming-natural-resources-and-industry/forestry/softwood-lumber/ambassador_macnaughton_letter_to_us_reps_nov_3_2017.pdf.

10. Le conflit en cours sème l'agitation et l'instabilité chez les travailleuses et travailleurs de l'industrie. Certaines entreprises forestières pourraient tenir le coup pendant un certain temps, mais il faudra trouver une solution permanente.

Investissement dans les usines frontalières

11. Canfor, Interfor et West Fraser comptent parmi les principales entreprises forestières en activité au pays. Pendant ce processus, des milliers de travailleuses et travailleurs forestiers ont perdu leur emploi. En termes simples, les emplois des Canadiens s'envolent vers le Sud et, de ce fait, le Canada perd sa capacité de livrer concurrence sur les marchés internationaux dans le cas de la production à valeur ajoutée. Sans des usines pour transformer le bois, il est difficile d'imaginer comment la chaîne d'approvisionnement secondaire peut continuer d'exister au Canada.

12. C'est pourquoi les Métallos affirment que l'industrie forestière canadienne a besoin d'une stratégie nationale prévoyant de nouveaux investissements dans les usines au pays qui serviront la chaîne d'approvisionnement secondaire, puisque les gains réalisés dans un secteur de l'industrie se répandront dans toute l'industrie. Les usines canadiennes pourraient utiliser ces nouveaux investissements, d'abord pour améliorer leur capacité de fabrication, puis pour alléger leurs coûts énergétiques élevés. Le secteur forestier dans son ensemble, notamment la chaîne d'approvisionnement secondaire, est énergivore¹⁵. Les coûts auxquels est confrontée l'industrie entière augmenteront tout au long de la mise en œuvre du plan du gouvernement fédéral visant à établir le prix du carbone à 50 \$ la tonne d'ici 2022. Ce nouveau régime de tarification du carbone risque non seulement de réduire encore plus les marges serrées dans les régions comme l'Ontario, mais aussi d'entraîner le transfert d'émissions de carbone. Un grand nombre des usines fermées ont été relocalisées dans le Sud des États-Unis, où il n'existe pas de régime de tarification du carbone.

Exportations de grumes brutes

13. La question de l'exportation de grumes brutes était au premier plan des élections provinciales récentes en Colombie-Britannique (C.-B.). Les Britanno-Colombiens sont

¹⁵ Association de l'industrie forestière de l'Ontario (OFIA). *2018 Pre-Budget Submission*, page 17.

préoccupés par les millions de mètres cubes de grumes non traitées qui sortent de la province. Les exportations de grumes ont augmenté de manière exponentielle ces deux dernières décennies. De 1997 à 2004, la quantité de grumes non traitées de la C.-B. est passée de 200 000 mètres cubes à bien au-dessus de 5,5 millions de mètres cubes par année¹⁶. La transformation du bois dans d'autres pays a directement causé la fermeture d'usines et la perte d'emplois dans toute la chaîne d'approvisionnement au Canada. On ne peut espérer maintenir une industrie à valeur ajoutée viable au pays si on ne tente même pas de transformer le bois ici.

14. On peut aussi avancer un argument écologique convaincant favorisant la réduction des exportations de grumes brutes. Dans l'ensemble de la chaîne de valeur, la quantité de carbone générée augmente d'environ 2,8 fois lorsque les grumes sont exportées plutôt que d'être transformées ici au pays¹⁷. Cependant, si on en élimine l'exploitation, l'expédition à l'usine et le sciage – les étapes du processus qui auraient lieu dans l'un ou l'autre des cas – on constate que la quantité totale de carbone produite est 13 fois plus élevée¹⁸ en raison des ajouts qu'entraîne l'exportation des grumes.

15. Nous tenons à préciser que les Métallos ne prétendent pas qu'il n'y aurait plus de pertes d'emplois si « les exportations de grumes brutes sont interdites ». Là n'est pas la question. Les occasions de réduire les exportations canadiennes de grumes non traitées sont nombreuses; les conjuguer à des soutiens pour réoutiller et redynamiser un grand nombre de nos usines permettrait d'augmenter le nombre de produits de bois de fabrication canadienne disponibles au pays et à l'étranger. Toutefois, pour ce faire, il faut une stratégie nationale qui établit clairement le rôle que doit jouer l'investissement public et les politiques gouvernementales en vue de décourager les exportations de grumes brutes et d'encourager la fabrication au Canada.

Infrastructure

¹⁶ Norm. Farrell. (2014). *Short-term gain for long term pain, updated*. In *Sights blog*. Extrait de : <http://northerninsights.blogspot.ca/2014/04/short-term-gain-for-long-term-pain.html>.

¹⁷ Syndicat des Métallos. *Les exportations de grumes : nocives pour l'économie et la planète*. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez appeler le 604 683-1117.

¹⁸ *Idem*

16. Un grand nombre de facteurs de coûts sous-tendent la décision de continuer d'exploiter ou de construire des installations dans certaines compétences territoriales. Par exemple, lorsqu'on les compare à ceux d'autres marchés internationaux auxquels le secteur des produits forestiers de l'Ontario fait concurrence, les coûts liés à la fibre de verre, au transport et à l'énergie sont tous défavorables aux usines ontariennes, ce qui soulève des défis considérables en matière de compétitivité pour les installations qui poursuivent leurs activités dans cette province¹⁹. La situation est semblable ailleurs au Canada. L'augmentation des niveaux de récoltes ces dernières années s'est soldé par une demande accrue de routes forestières principales et secondaires. Pourtant, les provinces ne fournissent toujours pas suffisamment de fonds pour maintenir de telles routes, cruciales au transport du bois²⁰.

17. Compte tenu du marché mondial actuel, le Canada doit absolument mettre au point une stratégie forestière nationale qui revoit ses mesures concurrentielles afin de veiller à ce qu'elles le soient réellement. Le Canada est un pays vaste, accidenté et difficile à traverser. Donc, les routes principales et secondaires revêtent une importance stratégique pour l'exploitation des ressources naturelles. Comme le fait remarquer l'Association de l'industrie forestière de l'Ontario (OFIA), le financement inadéquat affecté à l'infrastructure routière ralentit le retour du secteur à sa pleine productivité et sa capacité à contribuer à la reprise économique des 100 localités ontariennes tributaires des forêts²¹. Le fait de limiter l'infrastructure routière rurale principale et secondaire restreint le développement économique des localités et secteurs des ressources.

¹⁹ OFIA, note 16 précitée.

²⁰ *Idem*, page 11.

²¹ *Idem*

Volume de bois récolté

18. Dans certaines provinces, comme l'Ontario, un des problèmes les plus urgents auxquels la chaîne d'approvisionnement secondaire se heurte réside dans le faible volume de bois récolté. Comme le fait remarquer l'OFIA, la province récolte 13 millions de mètres cubes de bois – moins de 0,5 % de ses forêts de la Couronne²². À l'heure actuelle, les 13 millions de mètres cubes de bois que produit l'Ontario représentent 25 % de moins que ses récoltes de 2004 à 2008. Même si la province est trois fois plus grande que la Finlande, elle en récolte environ 80 % de moins que ce pays. En termes absolus, l'écart s'exprime comme suit : l'Ontario récolte 13 millions de mètres cubes de bois, alors que la Finlande en récolte environ 65 millions par an. Cet écart s'accroîtra davantage puisque la stratégie nationale de la Finlande prévoit que les récoltes augmenteront jusqu'à 80 millions de mètres cubes de bois d'ici 2025²³. Il convient de noter que malgré les faibles volumes de récoltes de l'Ontario, qui correspondent à moins de 10 % des récoltes totales au pays, sa production représente 34 % de la fabrication à valeur ajoutée totale du secteur du bois canadien²⁴.

19. Les répercussions du manque de récoltes de bois adéquates se font sentir tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Contrairement aux chaînes d'approvisionnement conventionnelles, qui sont dotées d'une structure convergente de produits fabriqués par l'assemblage de plusieurs composants, les réseaux de la chaîne d'approvisionnement de produits forestiers se caractérisent par le désassemblage de la matière première (l'arbre). En d'autres mots, les diverses parties d'un seul arbre servent à la fabrication de plusieurs produits tout au long de la production dans l'industrie forestière. En général, seulement 31 % d'un arbre entrent dans la fabrication de produits de bois, de produits spéciaux ou de produits d'ingénierie²⁵. Par conséquent, il faut absolument garantir la disponibilité d'un volume de bois constant pour le secteur à valeur ajoutée, compte tenu en particulier qu'un arbre entier n'entre pas dans la fabrication de produits à valeur ajoutée. Comme le mentionne clairement le « Benchmarking Report » de Wood Reports en 2016, le manque de récoltes adéquates ainsi que les caractéristiques globales des arbres font

²² *Idem*, page 7.

²³ *Idem*

²⁴ Ministère des Richesses naturelles et des Forêts. *Produits ligneux à valeur ajoutée*.

<https://www.ontario.ca/fr/page/produits-ligneux-valeur-ajoutee> (site consulté le 17 novembre 2017).

²⁵ N. Shabani, S. Akhtari et T. Sowlati. *Value chain optimization of forest biomass for bioenergy production: A review*. Renewable and Sustainable Energy Reviews, vol. 23, pp. 299-311, 2013.

en sorte que certaines provinces canadiennes, comme l'Ontario, sont les moins rentables en Amérique du Nord²⁶. Conjugué au déclin constant de la valeur des produits de la chaîne d'approvisionnement secondaire depuis 2004, cet état de fait met le secteur à valeur ajoutée dans une situation financière difficile.

Réconciliation avec les peuples autochtones

20. Les Métallos prennent au sérieux leur rôle dans les efforts de réconciliation avec les peuples autochtones. Les liens entre le mouvement ouvrier et les droits des Autochtones ressortent souvent dans les situations de conflit, en particulier dans le secteur des ressources. La pêche et l'exploitation forestière en C.-B. en sont de parfaits exemples, deux activités qui ont toujours eu lieu sur des terres non cultivées et contestées. Le Syndicat des Métallos veut collaborer avec le gouvernement fédéral à l'élaboration d'une stratégie forestière nationale pouvant soutenir les 9700 travailleuses et travailleurs autochtones du secteur forestier, tout en aidant le pays au complet à faire progresser le processus de réconciliation.

Recommandations

21. Bien qu'un grand nombre des questions évoquées ci-dessus relève de la compétence provinciale, le gouvernement fédéral a indéniablement un rôle à jouer dans la gestion de l'une des plus grandes ressources naturelles du Canada. Les Métallos soutiennent que le Canada a besoin d'une stratégie forestière nationale reconnaissant que, même si les défis que doit surmonter le secteur du bois, des pâtes et papiers et des produits à valeur ajoutée sont uniques, finalement, ils sont interreliés, le secteur tout entier étant hautement intégré et tributaire de chaque aspect de la réussite du secteur. De plus, dans le cadre d'une stratégie forestière nationale, le Canada doit collaborer avec toutes les provinces afin d'atténuer le fardeau lié aux problèmes mentionnés ci-dessus et porter une attention plus particulière aux répercussions et résultats pour les travailleurs et leurs familles. Par conséquent, la stratégie forestière canadienne doit aborder les questions suivantes :

²⁶ Forest Economic Advisors & Wood Markets. *Global Timber, Sawmill, Lumber, Sawnwood Cost Benchmarking Report*, (octobre 2017), page 75.

Réconciliation avec les peuples autochtones : La stratégie forestière nationale du Canada doit appuyer les 9700 travailleuses et travailleurs autochtones du secteur, tout en aidant le pays au complet à faire progresser le processus de réconciliation.

Volume de bois récolté : Dans le cadre de la stratégie forestière nationale, le Canada doit collaborer avec les provinces en vue de garantir la disponibilité d'un volume de bois constant et adéquat à la chaîne d'approvisionnement.

Coûts énergétiques : Le secteur forestier dans son ensemble, notamment la chaîne d'approvisionnement secondaire, est énergivore. Les coûts auxquels est confrontée l'industrie à cet égard sont appelés à augmenter tout au long de la mise en œuvre du régime de tarification du carbone à 50 \$ la tonne. L'industrie forestière a besoin d'une stratégie nationale qui veillera à ce que l'industrie ne se retrouve pas aux prises avec le transfert d'émissions de carbone vers des régions qui ne possèdent pas un tel régime, comme le Sud des États-Unis ou la Russie.

Investissement dans les usines transfrontalières : L'industrie forestière canadienne a besoin d'une stratégie nationale qui exige de nouveaux investissements dans les usines au pays. Ces investissements serviront la chaîne d'approvisionnement secondaire puisque les gains réalisés dans un secteur de l'industrie se répandront dans toute l'industrie.

Infrastructure : Le fait de limiter l'infrastructure routière rurale principale et secondaire restreint le développement économique des localités et secteurs des ressources. Par conséquent, le gouvernement fédéral doit aider les provinces à financer les infrastructures essentielles.

Exportations de grumes brutes : La transformation du bois dans d'autres pays a directement causé la fermeture d'usines et la perte d'emplois dans toute la chaîne d'approvisionnement au Canada. On ne peut espérer maintenir une industrie à valeur ajoutée au pays si on ne tente même pas de transformer le bois ici. La stratégie forestière nationale doit mettre fin au flux d'exportations de grumes brutes.

Conclusion

22. Le Syndicat des Métallos remercie le Comité des ressources naturelles de la Chambre des communes de lui avoir donné l'occasion de présenter ses observations sur la chaîne d'approvisionnement secondaire de l'industrie forestière. Si les membres du comité ont des questions, ils ne doivent pas hésiter à communiquer avec le Syndicat aux numéros indiqués en page couverture.